

LIGUE GUYANE
FFHANDBALL



Guide des Formations

Saison 2018 /2019

Encadrement Sportif

Arbitrage

Dirigeants

Nouvelles Pratiques

LIGUE DE HANDBALL DE GUYANE
BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE - BP 439
97331 CAYENNE
Tel: 05 94 3147 71
Mail: 6500000@ffhandball.net
N° Siret: 488.308.289.00013

L'édito du Président

Chèr(e)s ami(e)s,

Cela fait maintenant deux ans que notre équipe est aux commandes de la ligue de Guyane de Handball, et il nous paraissait indispensable de franchir un nouveau cap en matière de formation de nos entraîneurs, arbitres et dirigeants.

Les enjeux de la formation sont multiples :

- L'accompagnement des clubs et des dirigeants
- L'amélioration des compétences des structures
- Le développement des formations liées à la réforme de l'arbitrage
- La multiplication des offres de pratique

Ainsi, depuis le mois de Septembre, une réflexion a été menée afin d'évaluer les besoins de notre territoire en termes de formations.

De cette réflexion est née l'architecture territoriale des formations présentée dans ce guide. Au travers de cette architecture des formations, nous avons tenté de décliner au mieux les orientations fédérales, tout en prenant en compte la prochaine modification de l'architecture des formations de la FFHB qui sera mise en œuvre à compter de Septembre 2019.

Il est donc prioritaire pour les cadres ayant déjà entamé un cursus de formation de le terminer avant la fin de la saison 2018 / 2019, et pour les cadres dont les diplômes sont arrivés à échéance de les recycler, afin de pouvoir prétendre aux équivalences qui seront mises en place avec les nouveaux diplômes.

Le déploiement de la nouvelle architecture fédérale à l'horizon 2019 / 2020 constituera le chantier incontournable des prochaines saisons, pour continuer de contribuer au développement de la pratique handball sur tout le territoire Guyanais.

L'édition de ce Guide constitue un temps fort dans les actions de la ligue au cours de cette saison. Que vous soyez animateur, entraîneur, arbitre, dirigeant ..., vous devriez y trouver nombre de réponses à toutes vos questions concernant la formation.

J'en profite par ailleurs pour remercier tous les dirigeants, éducateurs, arbitres, qui s'engagent dans ces formations et qui œuvrent au quotidien dans les clubs et à la ligue pour le développement du handball Guyanais.

Paul POLYDORE
Président de la Ligue de Guyane de Handball

SOMMAIRE

L'édito du Président	3
SOMMAIRE.....	4
Présentation du Guide des Formations	5
1. Comment trouver une formation ?.....	5
2. Comment s'y inscrire ?	5
3. Comment la financer ?.....	5
Le schéma territorial des formations	7
1. La démarche de formation.....	7
2. Les formations professionnelles	7
3. Recyclage – Validation d'expérience.....	8
A. Les modalités de recyclage	8
B. La Validation d'expérience.....	9
Encadrement Sportif.....	10
1. animateur de handball.....	10
2. Entraîneur Régional	11
3. Echanges Techniques.....	12
Arbitrage.....	13
1. Juge Arbitre T2	13
2. Juge Arbitre T1	14
3. Juge Arbitre Jeune T2.....	15
4. Juge Arbitre Jeune T1.....	16
5. Accompagnateur de JAJ.....	17
Dirigeants	18
1. Utilisation de Gest'Hand	18
2. Officiel de table.....	18
Nouvelles Pratiques.....	19
1. Beach Handball	19
2. Hand Loisirs	19

Présentation du Guide des Formations

1. Comment trouver une formation ?

Les formations répertoriées dans ce guide sont celles qui vous seront proposées cette saison par la Ligue Régionale de Guyane de Handball. Elles sont identifiées par public, sur les thématiques de l'encadrement sportif, de l'arbitrage, des dirigeants et des nouvelles pratiques.

Chaque fiche présente :

- Les publics visés avec les conditions d'entrée en formation
- Les objectifs/compétences visées et contenus pédagogiques
- Les conditions d'évaluation et de certification (s'il y a lieu)
- Les conditions d'organisation de la formation
- Les tarifs associés (frais pédagogiques et annexes)
- La date limite d'inscription
- Les contacts administratifs ou pédagogiques

2. Comment s'y inscrire ?

Les candidats aux formations ou les clubs pour certaines formations effectuent une pré-inscription auprès de la Ligue en remplissant **OBLIGATOIREMENT** en ligne le formulaire prévu à cet effet en sélectionnant la formation choisie :

- Formation JAJ T1 et T2 (formulaire clubs) : <https://goo.gl/forms/eK4auUT2AZ1pETy02>
- Toutes autres formations (formulaire individuel) : <https://goo.gl/forms/ijzAuCicgZfOesmc2>

L'inscription sera concrètement validée et enregistrée après vérification du profil du stagiaire et de sa licence fédérale, et envoi [par email au CTF](#) de **l'attestation de prise en charge financière de la formation (à télécharger ici)**.

A réception de ce document par le CTF, l'inscription est officiellement enregistrée et le candidat reçoit en fonction des dates prévues une convocation pour les différents modules ou sessions. Pour certaines formations, et afin d'en affiner le parcours, le candidat pourra aussi être amené à **compléter un dossier de positionnement avant de débiter sa formation**.

Cas particulier : en cas de financement par un OPCA, prendre contact directement auprès du CTF pour l'établissement des documents du dossier de financement (programme, devis, convention, feuille de présence, ...).

3. Comment la financer ?

Il existe trois possibilités :

1 : Vous êtes salarié au sein d'un club et vous souhaitez suivre une formation fédérale (ex. Animateur de HB, Entraîneur Régional, ...).

A ce titre, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge des frais de formation, au coût réel, par l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) auquel votre structure cotise dans le cadre du plan de formation.

2 : Vous êtes bénévole et licencié au sein d'une structure, club ou comité et vous souhaitez suivre une formation fédérale ...

A ce titre, vous bénéficiez d'un tarif minoré rendu possible grâce aux fonds propres de la Ligue dans le cadre de ses orientations stratégiques.

3 : Vous êtes salarié ou bénévole au sein d'une structure, club ou comité et vous souhaitez suivre une formation relative à un diplôme d'Etat (ex. BP JEPS, DE JEPS, ...)

A ce titre, vous pouvez bénéficier de différents dispositifs permettant la prise en charge partielle ou totale de la formation (contrat de professionnalisation, plan de formation, congé individuel de formation, dispositif Conseil Régional, dispositif Pôle Emploi).

Pour toute question, montage de dossier de financement, ..., merci de prendre contact avec :

Tom GARNIER - CTF LRGHB

06 94 31 10 41

6500000.tgarnier@ffhandball.net

Le schéma territorial des formations

L'offre de formation fédérale est destinée à développer les compétences et qualifier l'encadrement du Handball. Plus qu'un devoir de service public pour la Fédération, **c'est un enjeu majeur du développement de l'activité au sein de chaque club, ligue, et de la poursuite de l'obtention des excellents résultats internationaux.**

La Ligue de Guyane de Handball met en oeuvre une offre de formation complète, souple et personnalisée, **permettant à chacun de satisfaire ses besoins en formation sur tout le territoire régional.**

1. La démarche de formation

La plupart de nos formations fait l'objet d'un temps dit de « positionnement », permettant de faire un bilan préalable des compétences déjà acquises par le candidat. Cette séquence a pour but **d'individualiser le parcours de formation** en proposant si besoin, allègement, renforcement, certification directe ou réorientation vers un autre diplôme.

Les formations sont organisées en Unités de Compétences (UC) faisant référence à des savoirs d'ordre pédagogiques, technologiques et organisationnels. En cas de délivrance de diplôme ou qualification, le candidat fait l'objet tout au long de la formation et/ou au final d'une épreuve de certification en centre ou au sein de son club, en situation la plus proche possible de la réalité du « métier ».

Par ailleurs, l'ensemble de l'offre de formation se décline dans son organisation pédagogique sous forme d'**alternance** de temps de formation en présentiel, en autonomie et en tutorat. La répartition de ces temps est variable en fonction de la formation suivie.

2. Les formations professionnelles

Si vous souhaitez travailler dans le monde du Handball, **le diplôme d'État est obligatoire.** Il vous permettra d'obtenir la carte professionnelle indispensable à la signature d'un contrat de travail. En fonction du métier visé, il existe tout un panel de diplômes appropriés. Il est essentiel de choisir sa formation en conséquence.

Métiers	Formation
Animateur sportif Entraîneur de club Agent de développement	BPJEPS Activités Sports Collectifs Mention Handball
Responsable de pôle espoirs Responsable de centre de formation de club professionnel Conseiller Technique Fédéral Formateur	DEJEPS Spécialité Perfectionnement Sportif Mention Handball
Entraîneur de club évoluant en LFH, LNH, D2M Directeur Technique de Club Manager Général	DESJEPS Spécialité Perfectionnement Sportif Mention Handball

Actuellement ces formations n'existent pas sur notre territoire, elles sont mises en place uniquement en métropole.

Pour toute question concernant ces formations professionnelles :

Tom GARNIER - CTF LRGHB

06 94 31 10 41

6500000.tgarnier@ffhandball.net

3. Recyclage - Validation d'expérience

La formation continue, tout au long de la vie, doit permettre à chaque cadre sportif, arbitre, dirigeant, selon ses besoins de :

- Développer de nouvelles connaissances et/ou compétences
- Réactualiser des connaissances et/ou compétences acquises
- Reconnaître des compétences issues de l'expérience

En outre, elle est indispensable à la prorogation de la période de validité (recyclage) des diplômes techniques, des grades d'arbitres, des écoles d'arbitrage, au regard de la **Contribution Mutualisée des Clubs au Développement (CMCD)** et aussi en fonction des niveaux de jeu encadrés, arbitrés.

Ce dispositif prend tout son sens cette saison à l'horizon de la réforme complète de l'architecture de formation fédérale saison 2019/2020.

Dès le début de la saison 2019/2020, seuls les diplômes valides seront pris en compte et permettront d'obtenir des équivalences dans la prochaine architecture de formation.

Pour ce faire, il existe trois possibilités :

1 : Intégrer un cursus complet de formation de niveau supérieur au diplôme détenu

2 : Intégrer des circonstances de formation complémentaires ou recyclantes au regard des besoins identifiés (journées techniques, suivi pédagogique en situation, UC, formation initiale, Ecole Française d'Entraîneurs, ...)

3 : S'engager dans une procédure Validation d'Expérience (VE)

IMPORTANT :

La demande de recyclage d'un diplôme fédéral, d'une qualification, d'un grade, est une démarche active et volontaire. Il appartient au cadre sportif, à l'arbitre de prendre contact avec les personnes référentes (CTF, responsable CTA, ...) de son comité avant la date limite du diplôme, afin de convenir des procédures de recyclage les mieux adaptées. Enfin, tout cadre sportif ayant suivi une circonstance recyclante au niveau fédéral (Ecole Française d'Entraîneurs, Rendez-Vous G. Petit, Rencontres G. Otternaud, ...) doit, afin d'établir le renouvellement de sa carte, se signaler auprès de :

Tom GARNIER - CTF LRGHB

06 94 31 10 41

6500000.tgarnier@ffhandball.net

A. Les modalités de recyclage

ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE

Validité de la qualification : 3 ans

Recyclage : Prendre contact avec le CTF pour entretien

ANIMATEUR DE HANDBALL

Validité du diplôme : 3 ans

Recyclage :

- Participation à 2 échanges techniques
Ou
- Prise en charge d'une sélection de Guyane

ENTRAINEUR REGIONAL

Validité du diplôme : 5 ans

Recyclage :

- Participation à 3 échanges techniques
- Ou
- Prise en charge d'une sélection de Guyane

Dès le début de la saison 2019/2020, seuls les diplômes valides seront pris en compte et permettront d'obtenir des équivalences dans la prochaine architecture de formation.

IL EST DONC TRÈS IMPORTANT DE RECYCLER VOS DIPLÔMES SOUS PEINE QU'ILS DEVIENNENT OBSOLÈTES DÈS SEPTEMBRE 2019.

B. La Validation d'expérience

Cette procédure vous permet d'acquérir tout ou partie d'un diplôme, d'une qualification, d'un grade, au regard de l'expérience acquise durant votre vie professionnelle ou bénévole. Elle nécessite la **constitution d'un dossier** permettant d'évaluer les compétences acquises ou non, au regard du diplôme faisant l'objet de la demande. Les frais inhérents à la gestion de cette procédure sont de **110€** (traitement administratif + suivi pratique du demandeur).

L'examen de votre dossier par les membres de la Ligue, pourra conduire à :

L'attribution du diplôme faisant l'objet de la demande

ou

L'attribution du diplôme de niveau inférieur,

ou

Des préconisations de formation ou d'évaluation destinées à compléter, vérifier ou acquérir les compétences requises.

Pour toute question ou demande de dossier de VE, merci de prendre contact avec :

Tom GARNIER - CTF LRGHB

06 94 31 10 41

6500000.tgarnier@ffhandball.net

Encadrement Sportif

1. Animateur de handball

LIGUE GUYANE
FFHANDBALL



CONDITIONS D'ENTREE

Avoir 18 ans révolus en fin de formation

Être licencié à la FFHB

Avoir en charge un collectif dans un club et être motivé pour se former

COUT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : **150 €** (sauf pour les stagiaires déjà inscrits)

+

Frais annexes :

40 € / module si stagiaire en pension complète

20 € / module si stagiaire en demi-pension

MODALITES D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription composé de :

Formulaire individuel à remplir [ici](#)

Attestation de prise en charge financière de la formation à [télécharger ici](#)

Date limite d'inscription : **3 Février 2019**

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

CTF

Tom Garnier

Tel : 06.94.31.10.41

Mail :

6500000.tgarnier@ffhandball.net

Il anime des séances de handball, encadre une équipe en compétition jusqu'à un premier niveau régional, développe la vie associative et contribue au fonctionnement de son club.

PUBLIC VISE

Toute personne souhaitant s'engager dans l'encadrement d'un collectif en pratique compétitive ou de loisirs. Entraîneurs débutants sans qualification.

OBJECTIFS / COMPETENCES VISES

- ✓ Mobiliser des connaissances autour de la pratique handball et des publics concernés
- ✓ Préparer, organiser, encadrer une animation handball
- ✓ Développer la vie associative du club autour de la pratique handball

CONTENUS DE FORMATION

- ✓ Les principes de l'animation
- ✓ Les fondamentaux du jeu handball
- ✓ Les caractéristiques des différents publics
- ✓ La gestion d'une équipe en pratique compétitive ou loisirs
- ✓ Le fonctionnement de son club et des instances dirigeantes

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Cinq modules en présentiel organisés sous forme d'alternance de temps d'apports théoriques, de travaux de groupe, d'observation et d'animation pédagogique sur le terrain
- ✓ Des temps de formation en autonomie
- ✓ Du tutorat, avec des suivis d'entraînement

EVALUATION / CERTIFICATION

Attribution du diplôme « animateur de handball » après avoir réalisé le parcours de formation déterminé après positionnement, un suivi pratique positif et la présentation d'un dossier de présentation de la structure et de fidélisation du collectif encadré.

DUREE ET MODALITES D'ORGANISATION

Formation mise en place sur trois modules :

- ✓ Positionnement : 10 Février 2019 à Cayenne
- ✓ Module 1 : 1^{er} et 2 Mars 2019 à Saint Laurent
- ✓ Module 2 : 27 et 28 Avril 2019 à Cayenne (IFAS)
- ✓ Module 3 : Participation aux 4 échanges techniques
- ✓ Certification : 16 Juin 2019 à Mana

2. Entraîneur Régional

LIGUE GUYANE
FFHANDBALL



CONDITIONS D'ENTREE

Avoir 18 ans et plus à l'entrée en formation

Être licencié à la FFHB

Avoir en responsabilité un collectif en club régulièrement

Avoir débuté la formation lors de la session précédente

COUT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : déjà réglés lors de l'inscription initiale

+

Frais annexes :

40 € / module si stagiaire en pension complète

20 € / module si stagiaire en demi-pension

MODALITES D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription composé de :

Formulaire individuel à remplir [ici](#)

Attestation de prise en charge financière de la formation [à télécharger ici](#)

Date limite d'inscription : **3 Février 2019**

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

CTF

Tom Garnier

Tel : 06.94.31.10.41

Mail :

6500000.tgarnier@ffhandball.net

Il peut entraîner tous les collectifs de niveau départemental et régional. Il participe à la vie et à la structuration du club. Sa capacité à fidéliser les pratiquants fait de lui un acteur du développement et de la pérennisation du club. Il est personne ressource dans la détection des jeunes talents et la formation des Animateurs de Handball.

PUBLIC VISE

Toute personne titulaire du diplôme Animateur de handball et souhaitant progresser dans l'entraînement.

OBJECTIFS / COMPETENCES VISES

- ✓ Construire un projet de jeu et/ou de formation autour de l'équipe encadrée
- ✓ Préparer, organiser, encadrer l'activité handball dans une perspective d'amélioration, de progression du joueur, tant individuelle que collective

CONTENUS DE FORMATION

- ✓ Méthodologie de construction de séance, de situations
- ✓ Fondamentaux du jeu handball
- ✓ Entraînement des différents publics enfant, jeunes, adultes
- ✓ Démarche de projet
- ✓ Managérat – dialectique attaque / défense

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Quatre modules en présentiel organisés sous forme d'alternance de temps d'apports théoriques et de travaux de groupe
- ✓ Des temps de formation en autonomie

EVALUATION / CERTIFICATION

Attribution du diplôme « Entraîneur Régional » après avoir réalisé le parcours de formation déterminé, un suivi pratique positif, et un dossier-projet autour du collectif encadré.

DUREE ET MODALITES D'ORGANISATION

Suivi et encadrement d'une sélection. Présence lors des stages et regroupements lors de la saison 2018 / 2019. Présence aux échanges techniques, voir les dates ci-dessous. Certification en club courant Juin 2019.

3. Echanges Techniques

LIGUE GUYANE
FFHANDBALL



CONDITIONS D'ENTREE

Être âgé d'au moins 18 ans

Être licencié à la FFHB

Être en situation d'animation, d'entraînement ou de responsabilité dans l'encadrement d'équipes

COUT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques :

10 € / soirée de formation

30 € les quatre soirées de formation

MODALITES D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription composé de :

Formulaire individuel à remplir [ici](#)

Attestation de prise en charge financière de la formation à [télécharger ici](#)

Date limite d'inscription : 1 semaine avant chaque soirée de formation

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

CTF

Tom Garnier

Tel : 06.94.31.10.41

Mail :

6500000.tgarnier@ffhandball.net

Ces échanges s'inscrivent dans le cadre du dispositif de formation continue des animateurs et entraîneurs proposé par la LRGHB. Elles doivent contribuer à l'amélioration des compétences de l'encadrement sportif de nos équipes et permettre le recyclage des diplômes de niveau territorial.

PUBLIC VISE

Toute personne intéressée par la formation du joueur et souhaitant progresser dans l'encadrement et l'entraînement des différents publics.

OBJECTIFS / COMPETENCES VISES

- ✓ Mieux appréhender les spécificités d'animation, d'entraînement, d'encadrement des différents publics
- ✓ Développer des connaissances et des compétences autour de l'activité handball dans une perspective d'amélioration, de progression dans la formation du joueur

CONTENUS DE FORMATION

- ✓ Les fondamentaux individuels et collectifs de l'activité handball
- ✓ Les contenus prioritaires dans la formation du joueur
- ✓ La notion de profil haut niveau au handball
- ✓ Le managérat des équipes de handball

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Séances pratiques avec différents publics
- ✓ Apport de connaissances sous forme d'échanges avec cadres intervenants

EVALUATION / CERTIFICATION

Attestation de suivi de formation après participation à deux soirées de formation. Formation faisant partie des cursus « Animateur de handball » et « Entraîneur Régional ». Formation permettant le recyclage des diplômes « Animateur de Handball » et « Entraîneur Régional ».

DUREE ET MODALITES D'ORGANISATION

Quatre soirées de formation thématiques :

- ✓ Intervenant : Tom Garnier le 24 Février 2019
- ✓ Intervenant : Eric Baradat le 15 Avril 2019
- ✓ Intervenant : Eric Calcagnini (date à confirmer)
- ✓ Intervenant : Sébastien Mizoule (date à confirmer)

Arbitrage

1. Juge Arbitre T2

LIGUE GUYANE
FFHANDBALL



CONDITIONS D'ENTREE

Avoir 18 ans au minimum

Être licencié à la FFHB

COÛT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : Gratuits

MODALITES D'INSCRIPTION

Prendre contact avec la CTA

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Président CTA

Patrick Bruneau

Tel : 06.94.42.07.46

Mail :

6500000.cta@ffhandball.net

Il arbitre des rencontres compétitives jusqu'au 1^{er} niveau régional. Ses connaissances des règles et ses techniques de base lui permettent de diriger la rencontre en s'assurant de son bon déroulement et de la sécurité des joueurs.

PUBLIC VISE

Tout licencié intéressé par la fonction arbitrale dans son club et désirant officier dans des niveaux allant de la pratique Loisirs Adulte à la pratique compétitive de 1^{er} niveau régional.

OBJECTIFS / COMPETENCES VISES

- ✓ Assurer la gestion administrative et matérielle de la rencontre
- ✓ Protéger les joueurs en appliquant correctement l'échelle des sanctions
- ✓ Comprendre le jeu proposé par les deux équipes pour adapter au mieux ses interventions
- ✓ Développer les techniques d'arbitrage

CONTENUS DE FORMATION

- ✓ Les techniques de base de l'arbitrage
- ✓ Les rôles et missions de l'arbitre
- ✓ La gestion administrative de la rencontre
- ✓ La protection du joueur, du jeu

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Quatre modules en présentiel organisés sous forme d'alternance de temps d'apports théoriques, de travaux de groupe, d'observation et de pratique
- ✓ Des suivis d'arbitrage en situation

EVALUATION / CERTIFICATION

Attribution du grade « Juge Arbitre T2 » après avoir réalisé le parcours de formation déterminé après positionnement, validé les connaissances abordées et obtenu un suivi pratique positif sur une rencontre officielle.

DUREE ET MODALITES D'ORGANISATION

Cinq modules de formation répartis sur la saison :

- ✓ Dimanche 6 Janvier 2019
- ✓ Dimanche 10 Février 2019
- ✓ Samedi 9 Mars 2019
- ✓ Samedi 20 Avril 2019
- ✓ Dimanche 5 Mai 2019

2. Juge Arbitre T1

LIGUE GUYANE
FFHANDBALL



CONDITIONS D'ENTREE

Avoir 18 ans au minimum

Être licencié à la FFHB

COÛT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : Gratuits

MODALITES D'INSCRIPTION

Prendre contact avec la CTA

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Président CTA

Patrick Bruneau

Tel : 06.94.42.07.46

Mail :

6500000.cta@ffhandball.net

Il arbitre des rencontres compétitives jusqu'au 1^{er} niveau national. Ses connaissances des règles, sa technique et sa lecture du jeu sont au service de prises de décisions efficaces, s'inscrivant dans la logique du jeu.

PUBLIC VISE

Tout arbitre « Juge Arbitre T2 » souhaitant améliorer ses compétences dans la lecture du jeu, les techniques d'arbitrage, et visant le plus haut niveau régional.

OBJECTIFS / COMPETENCES VISES

- ✓ Avoir une lecture du jeu pertinente quant aux stratégies proposées, individuellement et collectivement par les deux équipes, pour adapter efficacement ses interventions
- ✓ Assurer la protection des joueurs et appliquer en toutes circonstances l'échelle des sanctions
- ✓ Développer et améliorer les techniques d'arbitrage

CONTENUS DE FORMATION

- ✓ Les techniques de l'arbitrage
- ✓ Les connaissances réglementaires
- ✓ Les connaissances techniques et tactiques handball

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Quatre modules en présentiel organisés sous forme d'alternance de temps d'apports théoriques, de travaux de groupe, d'observation et de pratique
- ✓ Des temps de formation en autonomie
- ✓ Des suivis d'arbitrage en situation

EVALUATION / CERTIFICATION

Attribution du grade « Juge Arbitre T2 » après avoir réalisé le parcours de formation déterminé après positionnement, validé les connaissances abordées et obtenu un suivi pratique positif sur une rencontre officielle.

DUREE ET MODALITES D'ORGANISATION

Cinq modules de formation répartis sur la saison :

- ✓ Dimanche 6 Janvier 2019
- ✓ Dimanche 10 Février 2019
- ✓ Samedi 9 Mars 2019
- ✓ Samedi 20 Avril 2019
- ✓ Dimanche 5 Mai 2019

3. Juge Arbitre Jeune T2

LIGUE GUYANE
FFHANDBALL



CONDITIONS D'ENTREE

Être né entre 2000 et 2004

Être licencié à la FFHB

Avoir le grade « JAJ Club »

COUT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : Gratuits

+

Frais annexes :

40 € / module si stagiaire en pension complète

20 € / module si stagiaire en demi-pension

MODALITES D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription composé de :

Formulaire club à remplir [ici](#)

Date limite d'inscription : **31 Janvier 2019**

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Président CTA

Patrick Bruneau

Tel : 06.94.42.07.46

Mail :

6500000.cta@ffhandball.net

Il arbitre des rencontres compétitives jusqu'aux moins de 16 ans dans son club. Ses connaissances des règles et ses techniques de base lui permettent de diriger la rencontre en s'assurant de son bon déroulement et de la sécurité des joueurs.

PUBLIC VISE

Tout licencié intéressé par la fonction arbitrale dans son club et désirant officier dans des niveaux allant jusqu'aux moins de 16 ans dans son club et aux intercomités.

OBJECTIFS / COMPETENCES VISES

- ✓ Assurer la gestion administrative et matérielle de la rencontre
- ✓ Protéger les joueurs en appliquant correctement l'échelle des sanctions
- ✓ Comprendre le jeu proposé par les deux équipes pour adapter au mieux ses interventions
- ✓ Développer les techniques d'arbitrage

CONTENUS DE FORMATION

- ✓ Les techniques de base de l'arbitrage
- ✓ Les rôles et missions de l'arbitre
- ✓ La gestion administrative de la rencontre
- ✓ La protection du joueur, du jeu

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Deux stages bloqués JAJ T2
- ✓ Deux journées de formation par zone géographique
- ✓ Des suivis d'arbitrage en situation

EVALUATION / CERTIFICATION

Attribution du grade « Juge Arbitre Jeune T2 » après avoir réalisé le parcours de formation déterminé après positionnement, validé les connaissances abordées et obtenu un suivi pratique positif sur une rencontre officielle.

DUREE ET MODALITES D'ORGANISATION

Deux stages bloqués JAJ T2 :

- ✓ 1^{er} et 2 Mars 2019 à SLM
- ✓ 29 et 30 Avril 2019 à Cayenne (IFAS)

Deux journées de formation par secteur :

- ✓ Ile de Cayenne : 13 Janvier 2019 et 26 Mai 2019
- ✓ Macouria / Kourou : 16 Décembre 2018 et 14 Avril 2019
- ✓ Ouest : 31 Mars et 16 Juin 2019

4. Juge Arbitre Jeune T1

LIGUE GUYANE
FFHANDBALL



CONDITIONS D'ENTREE

Être né entre 2000 et 2004

Être licencié à la FFHB

Avoir le grade « JAJ T2 »

COUT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : Gratuits

+

Frais annexes :

40 € / module si stagiaire en pension complète

20 € / module si stagiaire en demi-pension

MODALITES D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription composé de :

Formulaire club à remplir [ici](#)

Date limite d'inscription : **31 Janvier 2019**

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Président CTA

Patrick Bruneau

Tel : 06.94.42.07.46

Mail :

6500000.cta@ffhandball.net

Il arbitre des rencontres compétitives jusqu'aux moins de 18 ans dans son club et sur désignation de la CTA. Ses connaissances des règles, sa technique et sa lecture du jeu sont au service de prises de décisions efficaces, s'inscrivant dans la logique du jeu.

PUBLIC VISE

Tout arbitre « Juge Arbitre Jeune T2 » souhaitant améliorer ses compétences dans la lecture du jeu, les techniques d'arbitrage, et visant le plus haut niveau régional et les interligues.

OBJECTIFS / COMPETENCES VISES

- ✓ Avoir une lecture du jeu pertinente quant aux stratégies proposées, individuellement et collectivement par les deux équipes, pour adapter efficacement ses interventions
- ✓ Assurer la protection des joueurs et appliquer en toutes circonstances l'échelle des sanctions
- ✓ Développer et améliorer les techniques d'arbitrage

CONTENUS DE FORMATION

- ✓ Les techniques de l'arbitrage
- ✓ Les connaissances réglementaires
- ✓ Les connaissances techniques et tactiques handball

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Deux stages bloqués JAJ T1
- ✓ Deux journées de formation par zone géographique
- ✓ Des suivis d'arbitrage en situation

EVALUATION / CERTIFICATION

Attribution du grade « Juge Arbitre Jeune T1 » après avoir réalisé le parcours de formation déterminé après positionnement, validé les connaissances abordées et obtenu un suivi pratique positif sur une rencontre officielle.

DUREE ET MODALITES D'ORGANISATION

Deux stages bloqués JAJ T1 :

- ✓ 1^{er} et 2 Mars 2019 à Mana
- ✓ 26 au 28 Avril 2019 à Cayenne (IFAS)

Deux journées de formation par secteur :

- ✓ Ile de Cayenne : 13 Janvier 2019 et 26 Mai 2019
- ✓ Macouria / Kourou : 16 Décembre 2018 et 14 Avril 2019
- ✓ Ouest : 31 Mars et 16 Juin 2019

5. Accompagnateur de JAJ

LIGUE GUYANE
FFHANDBALL



CONDITIONS D'ENTREE

Avoir 18 ans au minimum

Être licencié à la FFHB

COUT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : **100 €**

+

Frais annexes :

40 € / module si stagiaire en pension complète

20 € / module si stagiaire en demi-pension

MODALITES D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription composé de :

Formulaire club à remplir ici

Attestation de prise en charge financière de la formation à [télécharger ici](#)

Date limite d'inscription : **31 Mars 2019**

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Président CTA

Patrick Bruneau

Tel : 06.94.42.07.46

Mail :

6500000.cta@ffhandball.net

Il est en charge de l'accompagnement des arbitres débutants dans leur mission d'arbitrage lors des compétitions. Référent intégré dans une équipe de formation du club, il participe à la valorisation de l'arbitrage par sa capacité à conseiller, soutenir et encourager l'arbitre débutant dans sa pratique.

PUBLIC VISE

Toute personne souhaitant s'impliquer dans un projet fédéralisant autour de l'arbitrage dans son club.

OBJECTIFS / COMPETENCES VISES

- ✓ Fidéliser l'arbitre débutant en le motivant et le conseillant
- ✓ Soutenir l'arbitre en maintenant un climat favorable au déroulement de la compétition et étant garant des valeurs du handball
- ✓ Situer son action dans le cadre de l'école d'arbitrage de son club

CONTENUS DE FORMATION

- ✓ Les principes de base de l'animation pédagogique
- ✓ Les ressources formatives en lien avec les public arbitres
- ✓ Les règles du jeu et les organisations des compétitions en fonction des niveaux
- ✓ Les différents outils fédéraux en lien avec l'arbitrage

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Deux modules en présentiel organisés sous forme d'alternance de temps d'apports théoriques, de travaux de groupe, et d'animation pédagogique sur le terrain

EVALUATION / CERTIFICATION

Attribution de la qualification « Accompagnateur de JAJ » après avoir réalisé le parcours de formation déterminé après positionnement, attesté de sa participation effective à l'école d'arbitrage de son club, et justifié de 5 accompagnements d'arbitres débutants

DUREE ET MODALITES D'ORGANISATION

Un week-end de formation :

- ✓ 27 et 28 Avril à Cayenne

Dirigeants

1. Utilisation de Gest'Hand

A Venir

2. Officiel de table

A Venir

Nouvelles Pratiques

1. Beach Handball

A Venir

2. Hand Loisirs

A Venir